

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/091

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 23

SÉANCE EN DATE DU 08 SEPTEMBRE 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 18 : NETTOYAGE D'AUTOMNE 2020

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. Guy ROSSLER, adjoint au maire,
Sur proposition de la Commission d'Administration Générale, des Finances et de
l'Agriculture,

A l'unanimité des voix,

Décide :

- d'organiser une matinée consacrée au nettoyage d'automne. Cette opération se déroulera samedi le 26 septembre 2020. Les volontaires pour participer à ce nettoyage se donneront rendez-vous à 9 h devant l'hôtel de ville. Les participants se verront remettre des sacs, des gants et pour des raisons de sécurité et de visibilité pour ceux qui interviendront le long des routes, des chasubles fluorescentes,
- de prendre en charge les frais de cette manifestation :
 - * la fourniture de 90 t-shirts pour un montant de 440 € HT
 - * les frais annexes à l'organisation de cette manifestation à savoir les frais de déplacements, achat de petit matériel pour les animations, frais de repas, frais d'assurances et toutes autres dépenses se rapportant à l'organisation de cette manifestation.
- de prendre acte que des crédits suffisants sont prévus au budget primitif principal de 2020.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 11 septembre 2020

Pour extrait conforme,
Sarralbe, le 11 septembre 2020
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT